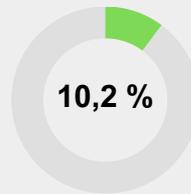




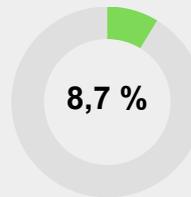
En 2020 l'entretien des espaces verts a engendré :

2846* accidents de services



10,2% des accidents de service en 2020

84224* jours d'arrêt



8,7% du nombre de jour d'arrêt en 2020



Les risques sont nombreux : chimique, biologique, manutention manuelle, bruit, chute, conduite d'engins,...

Les équipements de protection individuelle (EPI) sont là pour vous protéger

Protection
de la tête



Protection
des yeux
& du visage



Protections auditives



Protection des voies
respiratoires

Vêtement de travail



Gants de
protection

Protection
des chutes



Chaussures
de sécurité



Avant de débuter les travaux :

- Repérer le terrain et identifier les dangers (pierres, trous, fossés, ...)
- Analyser les risques, les supprimer ou les réduire
- S'équiper des EPI adaptés
- Vérifier le bon état du matériel
- Baliser le chantier en fonction du lieu d'intervention

*Banque nationale de données rapport statistique - fonction publique territoriale